



---

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

**EXAMEN À MI-PARCOURS DU FONDS POUR L'APPLICATION DES NORMES ET LE  
DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (STDF)**

**NOTE DU SECRÉTARIAT<sup>1</sup>**

Un examen à mi-parcours indépendant du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) a été achevé en janvier 2014. Il a été réalisé par Saana Consulting et couvre la période 2009-2013. Il examine les résultats du STDF au regard de critères d'évaluation élaborés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact.

Le résumé de cet examen à mi-parcours du STDF, y compris les recommandations formulées, est distribué au Comité SPS pour information. Le texte complet du rapport (disponible seulement en anglais) peut être téléchargé sur le site Web du STDF ([http://www.standardsfacility.org/Files/KeyDocs/STDF\\_MTR\\_Jan-14.pdf](http://www.standardsfacility.org/Files/KeyDocs/STDF_MTR_Jan-14.pdf)).

Cet examen est la troisième évaluation du Fonds. Les évaluations précédentes ont été menées en décembre 2005 et en novembre 2008, respectivement.

---

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ou de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

---

## ANNEXE

### RÉSUMÉ

1. Le présent rapport expose les résultats du troisième examen à mi-parcours du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF). Le STDF aide les pays en développement à renforcer leur capacité à mettre en œuvre les normes, directives et recommandations SPS internationales dans le but d'améliorer leur situation sanitaire, zoonositaire et phytosanitaire et leur capacité d'obtenir et de maintenir un accès aux marchés. Ce faisant, il contribue à une croissance économique durable, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement dans les pays en développement. Plus spécifiquement, le STDF aide à accroître la sensibilisation, à mobiliser des ressources supplémentaires, à renforcer la collaboration et à identifier et diffuser les bonnes pratiques pour rendre plus efficace l'assistance dans le domaine SPS. Il apporte également un soutien et un financement en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets qui favorisent le respect des prescriptions SPS internationales.

2. Le STDF est un partenariat mondial établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). D'autres organisations menant des activités de coopération technique dans le domaine SPS, des donateurs contribuant au STDF et des experts de pays en développement participent activement aux travaux du Fonds. Le STDF est géré et hébergé par l'OMC.

3. L'objectif de cet examen à mi-parcours était de fournir une évaluation indépendante de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie actuelle du STDF au regard des critères d'évaluation élaborés par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques: pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact; d'examiner les résultats du secrétariat du STDF et la structure de gouvernance, le système de fonctionnement, le niveau de financement et les ressources en personnel du STDF; de recenser les exemples de réussite et les enseignements acquis et d'encourager les retours d'expérience et le partage de connaissances entre les partenaires du STDF, les donateurs, les experts des pays en développement et les bénéficiaires du Fonds. La période d'examen, qui allait de 2009 à 2013, recouvrait partiellement la Stratégie à moyen terme précédente (2007-2011) et la nouvelle stratégie (2012-2016).

4. L'équipe chargée de l'évaluation était composée de deux personnes assistées d'une équipe de soutien. L'évaluation s'est déroulée en trois phases, entre juillet et novembre 2013, conformément aux modalités d'évaluation et aux lignes directrices de l'OCDE relatives aux bonnes pratiques en matière d'évaluation. La première phase a consisté en un examen des documents, en un vaste processus de consultation avec le secrétariat du STDF et en des entretiens avec les parties prenantes de l'OMC. La deuxième phase a comporté des entretiens avec les membres du Groupe de travail du STDF, y compris les donateurs, les partenaires, les pays en développement, les observateurs et d'autres parties prenantes concernées. Par la suite, les documents ont à nouveau fait l'objet d'un examen et d'autres consultations ont été menées avec le secrétariat du STDF. Les résultats de ces deux phases ont été rassemblés, analysés et synthétisés selon les critères du CAD et ont ensuite servi à l'établissement du présent projet de rapport.

5. Au regard des objectifs de la Stratégie à moyen terme (2007-2011) et du mandat pour la Stratégie à moyen terme (2012-2016), le STDF a fait d'importants progrès au cours de la période à l'examen. Les résultats sont remarquables et témoignent du bon fonctionnement du processus d'approbation géré par le Groupe de travail du STDF et de l'efficacité du soutien fourni par le secrétariat du Fonds. La principale réussite du STDF a été la mise en place d'un mécanisme de financement de dons pour la réalisation de projets (DRP) et de dons pour l'élaboration de projets (DEP). Au total, 31 DRP ont été approuvés en vue d'un financement entre 2009 et 2012, ce qui correspond à 15,3 millions de dollars EU et dépasse l'objectif de 24 DRP fixé par le STDF. En valeur, 55% des projets ont porté sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, 23% sur les questions générales relatives aux mesures SPS, 19% sur la préservation des végétaux et 3% sur la santé des animaux. Les projets ont été menés dans plus de 40 pays, selon une répartition géographique satisfaisante. Ils étaient axés sur les carences des secteurs public et privé, tant sur le plan institutionnel que sur le plan technique, qui constituaient des obstacles pour accéder aux marchés ou conserver cet accès. Durant la période à l'examen, 21 projets ont été mis en œuvre,

pour un montant total de 12,3 millions de dollars EU. Les projets ont été considérés comme étant très bien adaptés aux besoins des bénéficiaires et aux politiques des partenaires et des donateurs. Dans l'ensemble, ils ont été jugés efficaces car ils avaient atteint presque tous les objectifs fixés. La plupart des projets avaient donné les résultats escomptés dans les délais et dans les limites budgétaires fixés. Un délai supplémentaire avait été accordé pour près de 30% des dons, mais ces prolongations étaient justifiées par des circonstances indépendantes des projets eux-mêmes. Il est probable que, pour la plupart des projets, les résultats s'inscrivent dans la durée, mais pour d'autres, il va de soi que cela sera plus difficile en raison du renouvellement rapide du personnel dans l'organisation bénéficiaire, du manque de financement opérationnel en fin de projet ou de l'absence de prise en charge des résultats au niveau national. Les approches régionales ont donné des résultats très satisfaisants, notamment dans le cadre d'un projet mené en Amérique latine qui visait à renforcer les structures SPS institutionnelles au niveau national dans l'ensemble de la région, et de deux projets menés en Afrique de l'Ouest, visant respectivement à améliorer les résultats de la gestion de la pêche et à lutter contre les mouches des fruits. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de ces projets, mais certains éléments tendent à prouver qu'il pourrait être de grande portée s'il était possible d'inscrire leurs résultats dans la durée.

6. Le programme DEP a répondu à un besoin important des pays bénéficiaires, en particulier des pays les moins avancés (PMA) et d'autres pays à faibles revenus. Le soutien fourni à ces pays au cours du processus de présentation des candidatures a renforcé de manière décisive leur capacité à identifier et à concevoir des projets concernant des questions SPS, s'agissant du renforcement institutionnel et de l'évaluation des compétences techniques et des capacités. Les compétences acquises peuvent être transférées et servir de modèle. Au total, le financement de 24 DEP a été approuvé pour la période 2009-2012, ce qui équivaut à 773 000 dollars EU. L'établissement des demandes de DEP a été soutenu dans de nombreux pays et régions. Le nombre de demandes de DEP qui ont débouché sur des demandes de DRP et qui ont été approuvées par le STDF est passé de 14% en 2009 à 50% en 2012, et devrait encore augmenter en 2013. Les donateurs estiment que les dépenses liées au programme DEP sont un bon investissement et citent, pour la plupart, ce programme comme étant l'avantage principal du STDF et la raison pour laquelle ils continuent d'apporter leur soutien. Plus de 50% du total du financement sous forme de dons a été octroyé à des projets issus de pays les moins avancés (PMA) et d'autres pays à faible revenu, ce qui est supérieur à l'objectif fixé de 40%.

7. Dans le domaine de la coordination, le STDF s'est bien établi en tant que forum de référence pour l'échange de renseignements et la diffusion des bonnes pratiques en matière de conformité aux normes SPS qui sont nécessaires pour obtenir ou conserver un accès aux marchés. Grâce à sa coopération avec le Cadre intégré renforcé et à sa participation à l'initiative menée par l'OMC concernant l'Aide pour le commerce, le STDF représente un élément essentiel de l'infrastructure du soutien fourni par l'OMC aux PMA. Il a recensé les questions SPS intéressant les partenaires, les donateurs et les pays en développement et a élaboré des études de fond, des documents et des notes d'information pour diffuser des renseignements à leur sujet. À l'occasion d'ateliers largement suivis, le Fonds a commencé à coordonner des débats sur les problèmes rencontrés, lesquels ont mis en évidence la nécessité de parvenir à des solutions concertées entre partenaires, donateurs, pays en développement et autres parties prenantes. Les ateliers ont porté, entre autres, sur l'Aide pour le commerce, les changements climatiques, la lutte contre les mouches des fruits en Afrique de l'Ouest, les partenariats public-privé et le commerce international et les espèces envahissantes étrangères. D'après l'UE, la coordination est l'une des fonctions principales du STDF. La plupart des membres du Groupe de travail du STDF ont souligné que son rôle en tant que forum de coordination avait une valeur ajoutée considérable et était l'une des raisons pour lesquelles ils continuaient d'apporter leur soutien et de participer. Cette fonction était adaptée aux objectifs des partenaires, des donateurs et des pays en développement. Toutefois, la pérennisation de certains des résultats de la collaboration renforcée en matière de coopération technique dans le domaine SPS était contestable. Cela avait été signalé pour les activités dont la prise en charge n'avait pas été manifeste ou dont les résultats avaient été insuffisants pour avoir un impact durable. On pouvait obtenir une meilleure prise en charge et des résultats plus durables dans le cadre d'une série d'activités prolongées de coordination ayant une finalité précise, comme celles qui portaient sur la lutte contre les mouches des fruits au niveau régional en Afrique de l'Ouest.

8. Les travaux du secrétariat du STDF étaient jugés efficaces et économiquement rationnels pour ce qui est de la gestion du programme de financement par des dons et les activités de coordination. Des gains d'efficacité et une optimisation des ressources ont été effectués dans le domaine de la logistique et dans l'utilisation des technologies. Les donateurs ont noté que le

programme de financement par des dons leur permettait d'élargir l'éventail de leurs programmes d'assistance technique pour les questions SPS à un coût bien moindre que s'ils devaient entreprendre eux-mêmes ces activités. Cela représentait un aspect essentiel de leur décision de soutenir le STDF. L'approche participative et consultative du secrétariat a renforcé l'efficacité de la mise en œuvre des activités de coordination.

9. On a recensé un certain nombre de contraintes qui ont empêché de parvenir aux objectifs fixés pour ces deux stratégies. L'absence d'un cadre précis de gestion axée sur les résultats (GAR) pour la conception des activités dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de travail a entraîné une diminution de l'efficacité avec laquelle le STDF parvenait aux résultats escomptés dans le domaine de la coordination. Une meilleure conception des activités pourrait contribuer à mettre en évidence des indicateurs de performance, à améliorer la prise en charge de ces activités et à mettre en œuvre des solutions plus efficaces, ce qui donnerait des résultats plus concluants et cohérents. Le suivi des activités de coordination et la remontée et distribution d'informations pourraient être améliorés avec un cadre de GAR plus facile à appliquer. Les procédures d'examen et d'approbation des DEP et des DRP sont chronophages et limitent le temps dont dispose le Groupe de travail du STDF pour assurer sa fonction de forum de coordination. L'importante charge de travail que cela représente pour le secrétariat compromet l'efficacité du suivi des projets et du soutien fourni aux candidats aux DEP. Les recommandations relatives à ces questions sont les suivantes:

### **1 RÉEXAMINER LA STRATÉGIE À MOYEN TERME ET RENFORCER LE CADRE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS POUR ORIENTER LES ACTIVITÉS DU STDF ET FACILITER LA GESTION DU FONDS PAR LE SECRÉTARIAT**

- Le STDF devrait réexaminer sa stratégie actuelle à l'aide d'un cadre de GAR, dans le contexte de l'élaboration des programmes de travail pour 2015 et 2016. Il devrait commencer par recenser les problèmes de manière détaillée et mettre au point une logique d'intervention précise pour définir les problèmes et concevoir les solutions respectives. Il faudrait élaborer, dans la mesure du possible, des indicateurs de performance qui soient spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis d'échéances.<sup>1</sup> Étant donné que le secrétariat ne dispose actuellement pas de ressources internes pour établir ce type de données, il devrait mener cet examen avec l'appui d'un consultant externe, dans le cadre d'un processus ouvert aux membres du groupe de travail et au secrétariat. Il fallait bien veiller à ce que les processus d'examen produisent uniquement des outils utilisables par le secrétariat et ne lui imposent pas de contrainte supplémentaire.
- Les activités devraient être recensées et classées par ordre de priorité en vue de leur inclusion dans les programmes de travail, en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs fixés et des ressources dont dispose le STDF. Les objectifs précis de ces activités devraient être inclus dans les programmes de travail annuels, ainsi que leur plan de réalisation (y compris le détail des activités, les grandes étapes et les indicateurs de performance avec leurs données de référence). Il serait également utile pour le STDF de délimiter plus clairement les activités principales de coordination et les activités thématiques.

### **2 AMÉLIORER ET RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS RÉGIONAUX ET MONDIAUX**

- Sur la base de l'expérience acquise, le STDF devrait se concentrer davantage sur le traitement des questions SPS au niveau régional et renforcer les liens qu'il entretient avec les acteurs régionaux concernés pour assurer la coordination, l'identification et la mise en œuvre des projets (par exemple, entre l'IICA et l'OIRSA et les vecteurs régionaux de l'Aide pour le commerce tels que TradeMark East Africa, ainsi que les banques régionales de développement).
- La coordination et la coopération avec le Partenariat mondial pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (GFSP) devraient être renforcées. Une meilleure collaboration permettrait au STDF d'identifier les bonnes pratiques en matière de conception de projet et de programme, ainsi que de mettre à profit les synergies qui renforcent l'impact de ces activités et les inscrivent dans la durée. La Banque mondiale, en sa qualité de partenaire fondateur du

---

<sup>1</sup> SMART.

STDF, devrait favoriser la coordination avec le GFSP afin d'assurer la complémentarité de leurs travaux et d'éviter les chevauchements. Le STDF devrait établir des relations plus étroites avec l'initiative One Health pour améliorer la coordination et la collaboration en ce qui concerne les questions de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de santé publique et la conception et durabilité de ses propres activités de coordination.

- Le STDF devrait renforcer sa position au sein de l'initiative mondiale Aide pour le commerce, notamment en préconisant de faire des questions SPS et des infrastructures de qualité connexes une priorité et un pilier de l'initiative Aide pour le commerce. Il serait utile de renforcer la coopération avec le CIR afin de renforcer la présence et l'inclusion de questions SPS dans les EDIC et les stratégies nationales.
- Le STDF devrait mener une enquête auprès des membres du groupe de travail et des autres parties prenantes s'agissant des demandes d'accès et/ou de leur disposition à fournir des documents à la bibliothèque virtuelle. S'il y a demande, le STDF devrait relever le profil de la bibliothèque et assurer une coopération plus systématique entre les partenaires principaux.

### **3 RENFORCER LES CAPACITÉS DU SECRÉTARIAT DU STDF ET ASSURER UNE GESTION EFFICACE DU FONDS**

- Les ressources humaines du secrétariat devraient être renforcées par le recrutement de deux fonctionnaires supplémentaires à plein temps, compte tenu de la lourde charge de travail du secrétariat.
  - Le STDF devrait faire clairement la distinction entre les évaluations finales indépendantes et les évaluations *a posteriori* ou évaluations d'impact. Des évaluations finales devraient être menées au même rythme que les évaluations actuelles, soit sur 50% des projets achevés choisis au hasard. Elles devraient être menées juste avant la date de fin prévue des projets. Les évaluations *a posteriori* ou d'impact devraient porter sur les projets sélectionnés, trois à cinq ans après leur réalisation. Les projets évalués dans ce cadre sont proposés par le secrétariat du STDF et approuvés par le Groupe de travail du STDF. Les évaluations *a posteriori* portent sur 25% de l'ensemble des projets achevés.
  - Pour une meilleure efficacité et une diminution des mouvements de personnel, l'OMC/STDF devrait établir des contrats d'une durée allant jusqu'à cinq ans, lorsque les engagements pris par les donateurs pour un financement pluriannuel le permettent.
  - Le groupe de travail devrait évaluer s'il est nécessaire de modifier les processus actuels d'examen et d'approbation des demandes de DEP et de DRP. À cette fin, les partenaires devraient déterminer les critères techniques indispensables pour l'approbation des DEP et des DRP et les porter à la connaissance du groupe de travail.
  - Afin d'améliorer l'efficacité du groupe de travail et de la mise en œuvre des activités de coordination, la FAO, la CIPV et le secrétariat du STDF devraient chercher à améliorer leurs relations de travail.
  - Dans le but d'accroître les avantages du programme DEP aux niveaux national et régional, le STDF devrait ajouter une disposition expresse dans les Règles de fonctionnement qui donne la priorité aux propositions de DEP visant à harmoniser les politiques SPS entre autorités compétentes (dans un contexte national) ou entre autorités nationales (dans un contexte régional).
  - Le Groupe de travail du STDF devrait préciser ses objectifs en ce qui concerne le financement des DRP admissibles qui découlent des DEP. Il devrait indiquer si ces demandes de DRP seraient financées en priorité par rapport aux autres demandes de ce type ou si toutes les décisions en matière de financement seraient prises selon les mêmes critères.
-